

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26058243*****DÉPOSÉ AU GREFFE LE****09 AVR. 2026****TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI**N° d'entreprise : **0439 210 258****Nom**(en entier) : **Jet Sound**

(en abrégé) :

Forme légale : **S.C.R.L.**Adresse complète du siège : **Avenue Royale, 86 - 7700 Mouscron****Objet de l'acte : Démission - Nomination - Transfert du siège social**

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire daté du 2 avril 2026 il est extrait ce qui suit :

A l'unanimité, l'assemblée prend acte de la démission du mandat d'administrateur de : Monsieur Jean-Paul Lietaert. Décharge-lui est donnée quant à sa gestion passée. Cette décision prend effet immédiat.

A l'unanimité, l'assemblée décide de nommer aux fonctions d'administrateur, pour une durée illimitée : Monsieur Thierry Lietaert, domicilié à 7700 Mouscron, rue de Rollegem n°337. Ce mandat ne sera pas rémunéré. Ces fonctions prennent effet immédiatement

A l'unanimité, l'assemblée décide de transférer le siège social à 7700 Mouscron, rue de Rollegem, 337 avec effet immédiat.

Signé Thierry LIETAERT, administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).